

“ Comité de soutien aux Dix d'Avelin ”

Charte

Le 15 septembre 2001, plus de soixante personnes ont participé à la destruction d'une parcelle de betteraves génétiquement modifiées sur la commune d'Avelin. A l'Automne 2002, dix de ces personnes se sont retrouvées en garde à vue à la gendarmerie de Pont-à-Marcq :

Alain Alpern
Laurent Beucherie
Hubert Caron
Bernard Coquelle
Benjamin Deceuninck
Stéphane Desrousseaux
Gabriel Dewalle
Dominique Plancke
Eric Quiquet
Mathilde Robillard

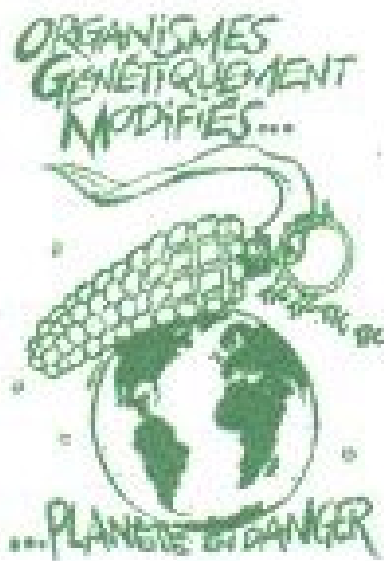
Plus de deux ans après les faits, ces dix personnes sont convoquées pour une éventuelle mise en examen pour dégradation grave ou destruction de biens d'autrui en réunion, délit qui prévoit 5 ans d'emprisonnement et 70 000 € d'amendes, ajoutés de peines complémentaires. La plainte a été déposée par Adventa qui réclame plus de 700 000 € de dommages et intérêts.

Pourquoi cette action a été menée ?

En 2000, cette société Néerlandaise, qui est le cinquième semencier mondial, a vendu par erreur des semences de colza transgéniques dans différents pays européens : 500 ha en Suède , 4700 ha en Grande Bretagne , 400 ha en Allemagne, et 600 ha en France. Le gouvernement français a du procéder de toute urgence à la destruction des cultures issues des semences contaminées.

En Bretagne, les essais transgéniques sur des betteraves pour la résistance à l'herbicide glyphosate ont entraîné, par le non respect d'Adventa du protocole et l'incompétente des services de l'Etat, une contamination des nappes phréatiques par des résidus du glyphosate.

Concernant l'arrachage des betteraves génétiquement modifiées à Avelin, nous dénonçons l'absence de protection de la parcelle. L'essai OGM a eu lieu à moins de 50 mètres d'un champ de betteraves conventionnelles, alors que les protocoles d'essais prévoient 100 mètres. Nous dénonçons également la dissémination organisée (des betteraves montées ont été retrouvées dans les parcelles génétiquement modifiées) et mettons en cause l'Etat, qui ne surveille pas des essais sous son contrôle, confiés à des entreprises privées.



Nous, associations, syndicats,
décidons de créer une
“ **Comité de soutien aux Dix** ”

Adhérents à cette association,
les dix militants qui
Tribunal de Lille.

partis politiques et citoyens
association intitulée
“ **d'Avelin** ”

nous soutenons sans réserve
comparaîtront devant le

Ce procès illustrera une nouvelle fois la répression grandissante à l'encontre de militants syndicaux et associatifs qui luttent pour un monde plus humain, solidaire, égalitaire, démocratique et respectueux de l'environnement.

Le recours aux organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture et dans l'alimentation fait courir à l'humanité des risques irréversibles par contamination de l'environnement et inacceptables au plan de la santé publique.

La commercialisation de semences de plantes génétiquement modifiées vise, par le brevetage du vivant, à placer les paysans du monde entier sous la dépendance totale des firmes qui les produisent et fabriquent également les différents produits associés. Elle conduirait à la disparition de l'agriculture biologique et paysanne et créerait une menace grave sur la commercialisation par les producteurs de leur récolte.

Cette appropriation planétaire de l'agriculture par quelques grandes firmes de l'agroalimentaire constitue, par ailleurs, une illustration de la mondialisation libérale - que nous refusons - orchestrée par l'Organisation Mondiale du Commerce et les organismes financiers internationaux.

Nous nous engageons à refuser encore plus fermement :

- Les essais et cultures en plein champ de ces plantes génétiquement modifiées ;
- La répression actuelle à l'encontre des actions syndicales et militantes ;
- La mainmise des multinationales de l'agroalimentaire sur les semences et leurs dérivés.

À la mondialisation libérale engendrant injustices, pillage des ressources du Sud, faillites retentissantes et corruption, guerres et dégradation de l'environnement, nous opposons une vision du monde et du développement économique et social, au service des êtres humains et respectueuse de l'environnement

Pour plus d'information : www.lesdixdavelin.free.fr

Il est possible de soutenir les 10 d'Avelin. Pour cela nous vous proposons 3 possibilités :

☐ Adhérer au " comité de soutien aux 10 d'Avelin " :

☐ 10€

☐ plus :€

☐ Vendre des bons de soutiens, le carnet de 10 est à 30€. Je commande carnet(s) et verse x 30€ = € pour recevoir les carnets.

☐ Relais local, j'accepte de recevoir des informations du " comité de soutien aux 10 d'Avelin " et de diffuser l'information dans mes réseaux.

Nom : _____

Prénom : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Em@il : _____

Date :

Signature :

